

nigérianes. On vivrait dans un monde merveilleux si l'on pouvait tout simplement séparer le problème politique d'avec le problème humanitaire des secours. Malheureusement, les aspects politiques et humanitaires du problème sont inséparables, pour au moins trois raisons.

Tout d'abord, bien que le fait soit fort regrettable, dans la guerre moderne la question du moral de l'État et des conditions de la population civile est un facteur important pour l'issue heureuse d'un conflit. Deuxièmement, pour ce qui est de cette guerre, il est évident qu'il se livre une bataille des relations publiques. Nous avons tous lu dans les journaux des rapports selon lesquels d'importantes sommes sont dépensées, soit à Genève, soit aux États-Unis, pour promouvoir des deux côtés l'image publique qu'ils veulent présenter de la part des autorités du Biafra. C'est une position logique qu'ils prennent là. Ils s'efforcent d'utiliser les relations publiques, la sympathie naturelle du monde pour promouvoir leurs intérêts, à savoir l'imposition d'une impasse politique dans la région. Je ne les en blâme pas. Je signale simplement que l'aspect relations publiques et l'aspect humanitaire se retrouvent nécessairement dans un conflit politique.

Tout désagréable que ce soit, nous devons reconnaître que chaque cargaison de provisions de secours qui pénètre dans la région biafraise, facilite l'entrée d'une cargaison d'armes en provenance du Gabon ou de tout autre partie du monde qui envoie des munitions aux autorités biafraises. L'envoi de secours permet de faire entrer des armes, par ailleurs; il y a donc nécessairement confusion des problèmes humanitaires et des problèmes politiques.

Il faudrait être bien naïf pour espérer que les autorités nigérianes diront simplement: «Poursuivez vos entreprises humanitaires sans tenir compte de leurs effets sur notre position militaire, et ne vous occupez pas de nos opinions.» Leur intérêt est de savoir comment les efforts humanitaires sont menés. Si nous considérons les faits réels, nous comprenons que, sans l'aide des autorités nigérianes, nul effort d'envergure n'est possible pour soulager cette région troublée qu'est le Biafra.

Comme l'ont fait remarquer d'autres députés, le Biafra est enclavé; ses installations aériennes ou portuaires sont peu nombreuses. La situation ressemble fort à celle de Berlin lors du blocus. A Berlin, sauf erreur, un avion muni de vivres, de médicaments et d'autres secours, venait se poser, en moyenne, toutes les 70 secondes, et même alors, le pont aérien n'était pas vraiment efficace. Nous ne pouvons

pas raisonnablement espérer, quelle que soit l'efficacité de notre service de transport, et même en ayant recours au parachutage proposé par le député, régler le problème sans couloirs terrestres, et seules les autorités nigérianes peuvent nous en ouvrir l'accès. Voilà la raison pratique pour laquelle le Canada doit agir comme il le fait du point de vue humanitaire, non pas en dépit des autorités nigérianes, mais avec leur collaboration.

Permettez-moi maintenant de répondre à la deuxième critique formulée contre la politique du gouvernement; on nous demande d'insister pour qu'on en vienne à un règlement politique, à une espèce de trêve, comme moyen d'atteindre notre fin humanitaire. Cela soulève de nouveau la question abordée par d'autres députés, celle de l'intervention du Canada dans les affaires intérieures d'autres pays. On n'a pas suffisamment fait ressortir, à mon sens, que le principe de la non-intervention dans les affaires d'un autre pays est un principe extraordinairement progressif sur la scène internationale. Progressif parce qu'il remplace le recours à la force dans les conflits régionaux par une autre règle d'action. Il présente comme guide de la conduite des nations dans leur politique étrangère un principe qui ne ressort pas à l'intérêt national. C'est le même principe de non-intervention que nous avons voulu invoquer pour protester contre le bien-fondé de l'intervention russe en Tchécoslovaquie.

Les adversaires de la politique gouvernementale proposent une façon de procéder qui, d'après eux, s'appuie sur le bien moral pour soulager les enfants affamés et les souffrances des Biafrais. A les entendre, nous devrions être prêts à ignorer ces règles de conduite internationale. Nous devrions accepter cet ennui mineur comme le prix à payer pour faire le bien. Ils pensent un peu comme cette jeune fille qui veut bien être un peu enceinte pourvu que ça ne tourne pas au sérieux. Ils disent que la moralité de notre objectif justifie notre intervention. Chaque fois qu'un pays est intervenu dans les affaires internes d'un autre il a toujours prétendu que ses intentions étaient morales et honorables. Aucun pays n'a jamais dit qu'il le faisait pour servir ses propres fins malhonnêtes. Le principe de la non-intervention pose une règle de conduite qui n'est pas simplement l'intérêt qu'un pays entend prendre dans les affaires d'un autre. Il est possible que ceux qui s'opposent à la politique actuelle du gouvernement à propos du Biafra soient prêts à renoncer au principe de la non-intervention dans les affaires d'un autre pays. Si oui, ils sont